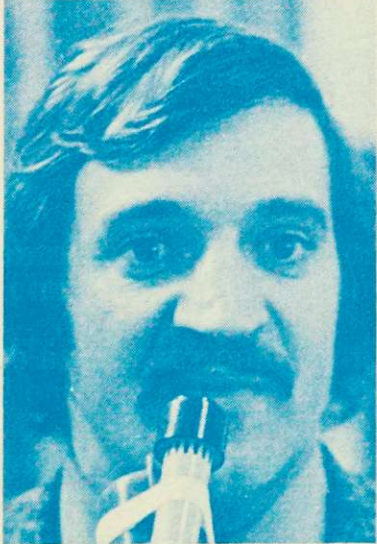


# le travail

Organe officiel de la CSN.

Edition spéciale du Saguenay-Lac Saint-Jean.

Avril 1973.



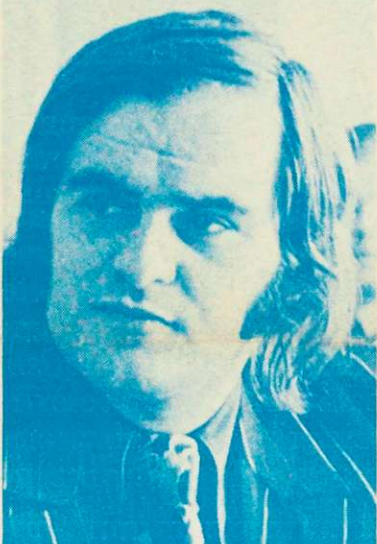
Des grandes batailles se livrent présentement au Québec entre le monde ordinaire qui veut se faire respecter et le gouvernement et les notables qui défendent les intérêts des possédants et qui sont prêts à tout pour leur plaisir.

Ils ont emprisonné les présidents des 3 grandes centrales syndicales: il faut les libérer.

Ils se préparent à détruire les syndicats par la loi 89: il faut empêcher qu'elle passe.

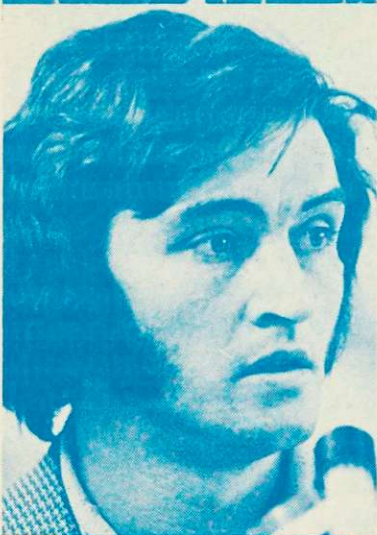
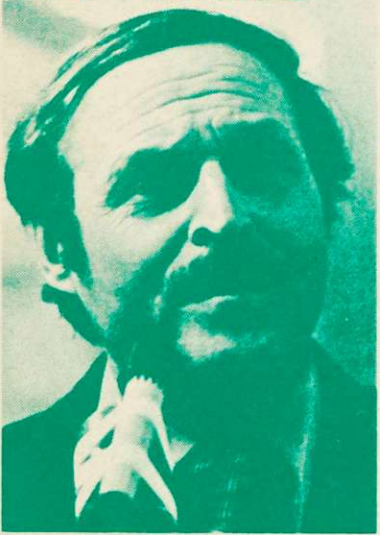
Ils continuent à permettre aux grosses compagnies de faire de l'argent sur le dos des travailleurs dans l'assurance-automobile: il faut les forcer à étatiser cette assurance et à l'améliorer tout en diminuant les coûts.

Ils continuent partout et à chaque jour à exploiter les travailleurs comme à CKRS: il faut les forcer à négocier vraiment.



## Dans toutes ses batailles, il faut s'équiper pour vaincre

S'équiper pour vaincre, ça veut dire se donner des moyens financiers; ça veut dire s'organiser des comités formation-action dans chaque syndicat; ça veut dire se former de nouveaux militants et s'élire des officiers, une équipe qui fait du bon travail; ça veut dire coopérer tous ensemble pour se donner une force économique qui nous appartienne (Cooprix, caisse d'économie, ACEF).



S'équiper pour vaincre: c'était le thème du 13ème Congrès du conseil central CSN du Saguenay Lac St-Jean qui a eu lieu les 14-15-16 avril à Dolbeau. Tout le monde ne peut pas assister à un Congrès. C'est pour ça qu'on a fait ce journal.





# NOUS

On était 43 observateurs ou invités. On était 120 délégués de 50 syndicats sur les 108 qui font parti du conseil central, ce qui n'est pas beaucoup. On était les délégués des employés des coopératives agricoles paroissiales Saguenay-Lac St-Jean, des employés de la Chaîne Coop du Saguenay St-Bruno, des employés du chemin de fer Alma-Jonquière, des enseignants du collège Lac St-Jean, des commis comptables d'Alma, des employés de la commission scolaire d'Alma, des employés manuels de la commission scolaire régionale du Lac St-Jean, des travailleurs de la construction du comté Lac St-Jean, des employés de Granit National Ltée, des employés de l'Hôtel Dieu d'Alma, des employés de Lar Machinery de St-Jérôme, des travailleurs des pâtes et papiers d'Alma, des travailleurs des pâtes et papiers de Desbiens, des professionnels du gouvernement à Alma, des employés de la Villa des Lys à Alma, des infirmières du Saguenay Lac St-Jean, des employés de commerce de la Baie des Ha Ha, des employés du Foyer St-Joseph de La Baie, des employés municipaux de Port-Alfred, des travailleurs des pâtes et papiers de Port-Alfred, des employés de bureau de pulpe et papier à Port-Alfred, des employés des mines de Chapais, des employés des Ateliers mécaniques du Saguenay, des employés de soutien du CE-

GEP de Chicoutimi, des employés du centre d'entraînement à la vie, des employés des chaussures Girard à Chicoutimi, des travailleurs de la construction du comté de Chicoutimi, des employés de l'hôpital de Chicoutimi, des imprimeurs du Saguenay, des employés de l'Institut St-Georges de Chicoutimi, des employés de magasin de Chicoutimi, des employés de la scierie Price à Shipshaw, des employés de commerce de Dolbeau Mistassini, des employés de l'Hôtel-Dieu de Dolbeau, des employés municipaux de Dolbeau, des travailleurs de Girardville, des employés de ABC transport à Jonquière, des employés de commerce et bureau du comté Lapointe, des travailleurs de la construction du comté Lapointe, des employés de l'hôpital de Jonquière, des travailleurs des pâtes et cartons de Jonquière, des professeurs de la région de Jonquière, des travailleurs de la pulpe du papier de Kénogami, des employés et techniciens de radio et tv du Saguenay Lac St-Jean, des employés de commerce Roberval St-Félicien, des travailleurs de la construction du comté Roberval, des travailleurs de la construction et du bois ouvré de Roberval, des employés de l'hôpital Notre-Dame de la Présentation à St-Jérôme, des employés de l'hôpital Sainte-Elisabeth de Roberval, des employés de l'Hôtel-Dieu de Roberval.

## ON A PARTICIPÉ AU CONGRÈS

### le travail

Organe officiel de la Confédération des Syndicats Nationaux (CSN).

Edition spéciale du Saguenay Lac St-Jean.  
Publié par la CSN Régionale du Saguenay Lac St-Jean.  
Produit par le Service d'information de la CSN.  
Rédaction: **Pierre Graveline**  
Photographie: **René Derome**  
Conception graphique: **Jean Gladu**

Lithographié par Journal Offset Inc.  
254 Benjamin-Hudon,  
Ville Saint-Laurent



## LA CSN, LE PRINCIPAL INSTRUMENT DE DÉFENSE DU MONDE ORDINAIRE AU SAGUENAY-LAC ST-JEAN

La Confédération des syndicats nationaux (CSN) c'est le regroupement de 165,000 travailleurs québécois. Au Saguenay Lac St-Jean, plus de 15,000 travailleurs en font partie. Il n'y a pas un village dans la région qui n'a pas un membre de la CSN. Depuis 50 ans qu'elle existe, la CSN a été de toutes les luttes importantes pour les travailleurs. On doit à la CSN les principales lois ouvrières qui existent ainsi que l'amélioration des principales lois sociales. L'histoire prouve avec force que la CSN est le principal instrument de défense des travailleurs québécois. Et aujourd'hui, malgré les tentatives des notables pour détruire la CSN, elle est plus vivante que jamais.

Depuis plusieurs années déjà, la CSN a décidé de prendre la défense de tous les intérêts des travailleurs, non seulement des intérêts professionnels, mais aussi des intérêts sociaux, économiques et culturels. Et c'est principalement pour ça que les conseils centraux régionaux existent. Parce que les intérêts professionnels, la convention et les négociations, c'est surtout les fédérations qui s'en occupent. Les conseils centraux s'occupent beaucoup plus du deuxième front, c'est-à-dire de la défense des travailleurs en dehors des lieux de travail.

Le principe de base de la CSN c'est que chaque syndicat, fédération ou conseil central est

autonome. C'est pour cela qu'il y a à tous les deux ans un congrès d'orientation du conseil central du Saguenay Lac St-Jean. Pour prendre connaissance de la volonté des membres et pour décider un programme d'actions pour l'avenir. Tous les syndicats sont supposés y déléguer des représentants mais ils ne le font pas tous. Ainsi au congrès des 14-15-16 avril à Dolbeau, seulement 50 syndicats sur 108 étaient présents. Il y a donc un manque de participation grave. Pourtant quand un syndicat est en grève, il veut que les autres s'intéressent à son problème et lui aident.

Et des conflits entre les travailleurs et les patrons, il y en a chaque jour de l'année. Actuellement et depuis plusieurs mois, les employés de CKRS subissent un lock-out. Depuis peu, les employés des magasins Continental sont en grève. Le syndicalisme c'est un combat qui n'arrête jamais. Pourtant il faut parfois s'arrêter pour réfléchir, pour faire un bilan, pour se réorienter. Et c'est ça un congrès. Et c'est important que tous les syndicats y participent et qu'ensuite tous les syndiqués en soient informés. Si on veut conserver et augmenter la force de notre instrument de défense, il faut s'équiper de nouveaux membres, de nouveaux militants; il faut se donner de nouveaux moyens pour pouvoir gagner les grandes batailles qui s'en viennent.



# ÉQUIPONS-NOUS POUR VAINCRE

## DÉLÉGUÉS

Depuis toujours mais spécialement depuis 1966 avec UNE SOCIÉTÉ BÂTIE POUR L'HOMME, le deuxième Front, la lettre aux militants de la C.S.N., le document NE COMPTONS QUE SUR NOS PROPRES MOYENS, la C.S.N. a décidé de mettre le paquet pour que le développement de la collectivité québécoise soit faite en fonction des intérêts de l'ensemble des travailleurs et des démunis; non pas en fonction des intérêts d'une minorité possédante.

A chaque fois que les travailleurs ont rejeté une société basée sur le profit pour construire une société plus juste, plus humaine, plus respectueuse de la personne, ils ont dû affronter la répression des pouvoirs politiques et économiques et répondre à cela par l'héroïsme.

Pensons à la célèbre grève des mineurs d'amiante d'Asbestos en 1949, la grève des ouvriers du textile de Louiseville en 1952, la grève des ouvriers de Murdochville en 1957, la grève des travailleurs de Dupuis & Frères en 1962 où les gars et les filles ont resté debout et ceux qui ont fléchi l'ont été par le sang.

L'emprisonnement des dirigeants syndicaux n'est pas non plus sans précédents; à la suite de la grève de l'amiante en 1949, René Larocque à la suite d'accusation de la part du procureur général, avait écopé d'une peine d'emprisonnement d'un an pour avoir été un chef de file des grévistes. Plus près de nous, vous vous souvenez de l'emprisonnement d'un groupe de professeurs qui en 1968 ont dû faire de la prison pour s'être tenu debout et cela au nom des travailleurs qu'ils représentaient.

Ces travailleurs étaient du "MONDE ORDINAIRE" comme nous. Il n'y a pas lieu de chercher l'héroïsme hors des années que nous vivons.

En plus de l'intervention

violente et de la provocation des policiers contre les grévistes, comme dans le passé, on a maintenant recours à des lois d'exception et à des injonctions. Les amendes exorbitantes dont sont rapidement victimes les dirigeants syndicaux ont remplacé la misère qui régnait dans les familles des grévistes, après de longues semaines de grève.

Mais cet arsenal ne semble pas suffisant encore; l'Etat depuis quelques temps recourt de plus en plus fréquemment à des méthodes identiques à celles que Duplessis employait pendant les années où il attaquait féroce-ment le mouvement ouvrier.

Le Bill 5 prévoyait la composition d'une commission de 3 membres nommés par le gouvernement. Cette commission disposait d'énormes pouvoirs sur la vie des syndicats; elle pouvait retirer l'accréditation détenue par un syndicat pour diverses raisons et celui-ci n'avait aucun recours. Dès la création de cette commission, le mouvement syndical a protesté énergiquement.

Le projet de loi 89 propose une commission semblable pour juger si une grève contrevient au bien public, à partir de la conclusion de cette commission

de 3 membres choisis et rémunérés par le Conseil des Ministres. Le Conseil des Ministres pourra interdire la grève dans le secteur public et privé par le fait même le droit de négociation disparaît. Si ce projet 89 devient loi, c'est la mort des syndicats.

Aussi, avant de pendre quelqu'un on l'emprisonne. **LE SYNDICALISME QUÉBÉCOIS EST EN PRISON - LA CLASSE OUVRIÈRE EST EN PRISON - LES 3 CHEFS SONT EN PRISON - ON A EMPRISONNÉ NOTRE LIBERTÉ. - LA JUSTICE EST EN PRISON.**

Pourquoi la prison? parce que nous avons demandé \$100.00 par semaine pour essayer de suivre le coût de la vie fixé par les capitalistes. Parce qu'on a réclamé des salaires décentes, des conditions de travail humaines dans une société basée uniquement sur le profit.

Parce qu'on a dit que l'on voulait des salaires basés sur les besoins de la personne, et non pas basés sur la loi de l'offre et de la demande. Parce qu'on a voulu remplacer le profit par l'humain. Parce qu'on a voulu orienter l'économie vers la satisfaction des besoins tels que le travail, la nourriture, le

logement, le vêtement, l'éducation et la santé. Parce qu'on a commencé à comprendre qui empochait tout le profit de notre travail; les boss du Québec n'ont pas aimé cela. Ils nous l'ont dit dans le rapport "Fentus".

Les capitalistes s'accaparent tous les profits et les travailleurs, par leur lutte syndicale, ont essayé d'avoir une répartition de ces profits. Pour briser les reins des travailleurs dans leur lutte, les capitalistes ont employé plusieurs méthodes. La méthode classique comme diviser les travailleurs par exemple la C.S.D. - faire des travailleurs des petits capitalistes en distribuant des actions. Cette lutte des travailleurs a été aussi une résistance aux décisions arbitraires des patrons qui ont imposé leurs conditions de travail; malgré cela certains travailleurs ont réussi à obtenir la sécurité d'emploi.

Dans leur lutte défensive les travailleurs ont mis en place le système coopératif pour résister aux capitalistes sur le plan de la consommation et la production. Même si les syndicats et les coopératives mènent une lutte similaire il a été difficile de poursuivre cette lutte ensemble.

Lorsqu'on dit publiquement que le parti libéral est financé par la pègre et qu'il n'y a pas de démenti, serions-nous rendus au point d'accepter de telles situations. On ne construit pas un monde de telle façon. Si Bourassa reçoit de l'argent de la pègre, on a le droit de lui demander de démissionner. Dans la construction on parle d'amender le Bill 290. Ce n'est pas pour avantager des travailleurs, leur assurer la sécurité d'emploi et la sécurité sur les chantiers, mais pour gratifier et permettre à la centrale du parti d'être présente.

Si nous voulons que les luttes entreprises prospèrent, il faut savoir dans quelle direction aller. Vous avez pu constater que dans l'immédiat nous faisons face à une série de

problèmes que nous pouvons régler en partie en occupant les places qui nous reviennent dans le système que l'on conteste. Si nous travaillons seulement sur le premier Front et ne passons pas au deuxième Front, nous tournons en rond; c'est l'éternel recommencement.

Donc comme militant de la C.S.N. nous devons faire le lien entre les syndicats et la coopération, entre l'action défensive et offensive. C'est en faisant cette union qu'on pourra enfin construire une société québécoise faite pour le plus grand nombre de personnes c'est-à-dire les travailleurs et les démunis. Pour assurer immédiatement ces objectifs, nous avons besoin de deux instruments importants: Une presse écrite et parlée populaire et un Conseil Central renouvelé.

"Les peureux sortez du mouvement et allez faire des Comités patronaux-syndicaux avec la C.S.D." Il faut s'informer, lier notre formation à l'action, lutter d'une façon consciente, comprendre profondément notre milieu de travail, notre société, être conscient également que les travailleurs, les "chômeurs", les démunis aspirent à la même société, et travaillent dans les syndicats, les comités de citoyens, les coopératives, les maisons de chômeurs, à concrétiser le rêve d'une société bâtie pour l'homme, rêve inscrit depuis toujours dans nos coeurs de travailleurs.

Pour terminer comme le dit le confrère Marcel Pepin "Il faut accepter de ne jamais lâcher dans la lutte, pour une société vraiment démocratique c'est-à-dire notre société à nous, celle de la vaste majorité des Québécois".

**LIBERONS LES  
PRESIDENTS  
LIBERONS LES  
TRAVAILLEURS  
LIBERONS-NOUS.**

**JEAN-MARIE GIRARD,**  
président du  
conseil central.  
août 1972 - avril 1973.





# LES TRAVAILLEURS VEULENT S'ÉQUIPER POUR VAINCRE

EQUIPONS  
**NOUS**  
POUR VAINCRE  
AVEC  
NOS MOYENS  
FINANCIERS  
#  
ATELIER **1**

Le trésorier du conseil central, Ronald Roberge a présenté son rapport financier au Congrès: tout va bien puisqu'il finit son terme avec un surplus. Cependant à cause des importantes luttes à entreprendre notamment contre le bill 89, à cause également des besoins à combler dans l'éducation et l'information, le Congrès a décidé d'augmenter de \$0.10 par mois les per capita et cela pour une période de 20 mois à compter du 1er mai. Evidemment c'est toujours difficile de décider cela, mais si nous voulons vraiment vaincre dans les batailles qui s'en viennent, il faut nous équiper pour ça. On n'a pas le choix.

Le Congrès a aussi décidé que le responsable à l'éducation, qui travaille depuis plusieurs mois pour un salaire de famine, reçoive dorénavant un salaire décent, c'est-à-dire le même que celui d'une secrétaire du conseil central.

Enfin, le Congrès a permis que les syndicats de la construction soient exemptés du paiement de leur per capita pour les 3 premiers mois de 1973 afin de pouvoir défrayer leur coût d'organisation. On sait que ces syndicats viennent de remporter une dure lutte contre les 3D et contre les unions américaines pendant la campagne de maraudage.

EQUIPONS  
**NOUS**  
POUR VAINCRE  
AVEC  
L'ÉDUCATION  
#  
ATELIER **2**

A la suite du rapport du responsable à l'éducation Gérard Talbot, le Congrès a décidé de changer le nom "comité d'éducation" par celui de "comité de formation-action", de former dans chaque syndicat un tel comité, que ce comité de formation-action remplace les comités d'éducation et d'action politique existant dans les syndicats.

Pourquoi des comités de formation-action?

Parce que c'est nécessaire de comprendre ce qui se passe et d'agir pour barrer la route aux nantis qui veulent détruire les syndicats. Parce que c'est nécessaire pour se défendre des colporteurs qui veulent nous vendre toutes sortes de syndicalisme. Parce que c'est important de se préparer pour les luttes difficiles qui s'en viennent.

La formation syndicale doit se faire par la participation active à la lutte syndicale, à l'organisation, à la négociation, à la grève, au combat contre l'emprisonnement des chefs, à la lutte contre le bill 89 qui veut détruire les syndicats, à la lutte pour une assurance-automobile régie par l'état, à la lutte avec les gars de CKRS. Mais quelques fois, il faut s'arrêter et réfléchir sur ce qu'on a fait: on peut appeler ça RECHARGER LA BATTERIE. Alors la formation permet de dépasser le stade des sentiments pour situer plus clairement pourquoi on se bat, avec qui on se bat, contre qui on se bat, quelles sont les causes des problèmes qu'on rencontre. Ça favorise finalement un plus grand accord entre ce qu'on veut faire et ce qu'on fait réellement.

C'est en étant plus conscient qu'on devient plus militant.

EQUIPONS  
**NOUS**  
POUR VAINCRE  
AVEC NOS  
PERMANENTS  
#  
ATELIER **3**

Jean-Marie Ouellet et Clément Dufour, les deux permanents de la CSN dans la CSN régionale ont présenté un rapport au Congrès qui insiste surtout sur le militantisme, c'est-à-dire l'importance qu'il y a pour le mouvement syndical de pouvoir compter sur un grand nombre de militants préparés pour les grandes luttes qui s'en viennent. Ils ont essayé de définir quelles seront les principales tâches des militants de l'avenir: d'abord ils doivent renouveler leurs connaissances et leurs conceptions pour comprendre la réalité actuelle en profondeur. Ensuite le militant doit se renouveler lui-même au point d'être entièrement engagé, entièrement désintéressé, entièrement disponible. La troisième tâche du militant sera de recruter partout des militants du même type. La quatrième tâche sera d'organiser solidement cette nouvelle base. Enfin le militant devra participer aux actions et travaux nécessaires pour la poursuite de ces objectifs: participation aux campagnes, éducation des autres travailleurs, diffusion des tracts, messages, journaux, organisation des actions locales et nationales.

On voit qu'il y a beaucoup de chemin à parcourir.

Le Congrès a accepté à l'unanimité le rapport des permanents ainsi que leur projet d'organisation de comités municipaux d'organisation en vue de recruter de nouveaux membres et de consolider ainsi la force de notre mouvement.

Le Congrès a également demandé aux permanents du conseil central de ne plus s'occuper des préparations ou des applications des conventions collectives et de laisser cette tâche aux permanents des fédérations comme cela doit normalement se faire.



EQUIPONS  
**NOUS**  
POUR VAINCRE  
AVEC LE  
CONSEIL CENTRAL  
ET LES  
OFFICIERS #4  
ATELIER

A la recommandation de l'atelier sur le conseil central, le Congrès s'est prononcé sur certaines questions importantes pour les travailleurs du Saguenay-Lac St-Jean:

Le conseil central demande la démission du gouvernement Bourassa parce qu'il a été accusé publiquement d'être financé par la pègre et qu'il n'a pas apporté de démenti satisfaisant.

Le conseil central dénonce Radio-Canada parce qu'elle manipule l'opinion publique et demande que Radio-Canada prévoie dans sa programmation que les centrales syndicales puissent se faire entendre.

Le conseil central dénonce également l'entente entre les radio-diffuseurs et la police qui permet à celle-ci de contrôler l'information en temps de crise.

Enfin le conseil central se prononce pour l'implantation d'un réseau complet de radio et télé française dans la région avant d'établir un poste de télé anglaise.

EQUIPONS  
**NOUS**  
POUR VAINCRE  
AVEC  
LE 2<sup>e</sup> FRONT #5  
ATELIER

A la suite des recommandations de l'atelier sur le deuxième front, le Congrès a décidé qu'un budget de \$500. serait prévu au budget pour la coopération. Que la coopération ne soit plus l'affaire d'un comité mais soit intégrée dans le travail des vice-présidents du conseil central. Qu'un colloque régional soit tenu sur la coopération en collaboration avec les caisses populaires, les caisses d'économie, l'université du Québec et les mouvements coopératifs. Enfin que le conseil central fasse partie du comité inter-organisme.

Après de nombreuses discussions et de nombreuses hésitations, le Congrès a finalement décidé que le conseil central continue à faire partie du Conseil Régional de Développement (CRD). Cependant le vote a été très serré sur cette question, plusieurs travailleurs affirmant que la CSN n'avait rien à faire là car le CRD ressemble étrangement à l'antichambre du parti libéral. En tout cas, le débat est ouvert dans le mouvement sur cette appartenance.

EQUIPONS  
**NOUS**  
POUR VAINCRE  
L'EMPRISONNEMENT  
DES CHEFS  
ET LE BILL 89 #6  
ATELIER

Considérant que le projet de loi 89 abolit la grève dans les secteurs privés et publics, considérant que le projet de loi 89 prévoit des amendes exorbitantes pour les travailleurs, considérant que ce projet de loi s'oppose directement aux libertés fondamentales prévues dans la chartre des Droits de l'homme;

Le Congrès a résolu que le conseil central rejette d'une façon globale le projet de loi 89, que le conseil central prenne les moyens ordinaires et extraordinaires pour informer tous les syndiqués en mettant immédiatement à l'oeuvre le Comité formation-action et toutes les autres ressources disponibles. De plus, le Congrès demande à toutes les centrales syndicales d'oublier leurs querelles devant la gravité de la situation et fassent un front commun pour boycotter le bill 89.

L'emprisonnement des chefs et le bill 89 font partie de la même tentative du gouvernement pour détruire les syndicats. C'est une lutte sans merci qui est engagée. Libérer les 3 présidents fait partie du même combat.

EQUIPONS  
**NOUS**  
POUR VAINCRE  
DANS  
L'ASSURANCE  
AUTOMOBILE #7  
ATELIER

Considérant que deux provinces du Canada ont étatisé l'assurance-auto; considérant que plusieurs automobilistes du Québec ne sont pas assurés; considérant que nous n'avons rien à dire sur la hausse des taux d'assurance; considérant que le gouvernement et les compagnies d'assurances ne font rien pour protéger la vie des automobilistes sur nos routes québécoises; considérant que les taux d'assurance pour les automobilistes du Québec sont excessivement élevés; considérant qu'une grosse partie des primes d'assurance que nous versons aux compagnies d'assurance s'en va à l'extérieur du pays; considérant qu'il nous faut reprendre nos affaires en main, Le Congrès demande l'étatisation de l'assurance-automobile au Québec et entreprend une campagne dans ce sens.





# DES VICE-PRÉSIDENTS QUI VONT FAIRE LEUR JOB

“Depuis 5 ans que je participe au syndicalisme et je sais que le travail de vice-président du conseil central n'est pas un travail qu'on peut prendre à la légère. Les syndiqués ne sont pas assez informés et c'est par l'éducation, par les comités formation-action qu'on va pouvoir les rejoindre.”

## CYRILLE BONNEAU

Président du syndicat des employés de l'Hôtel-Dieu de Roberval, vice-président du conseil central, centre de Roberval-Chibougamau.



“Dans le syndicalisme, il y a gros à faire. Il nous faut sensibiliser les gens sur les problèmes existant à l'heure actuelle. Le travail de vice-président c'est un travail immense. C'est pas une charge qu'on prend pour l'honneur. Simplement on se dit: j'y vais parce que je veux travailler pour les autres. Nous avons deux luttes importantes à faire. Il faut sortir les présidents de prison parce qu'une équipe sans tête, ça va mal. Il faut empêcher le bill 89 de passer si on veut que le syndicalisme continue d'exister.”

## CESAR LABERGE

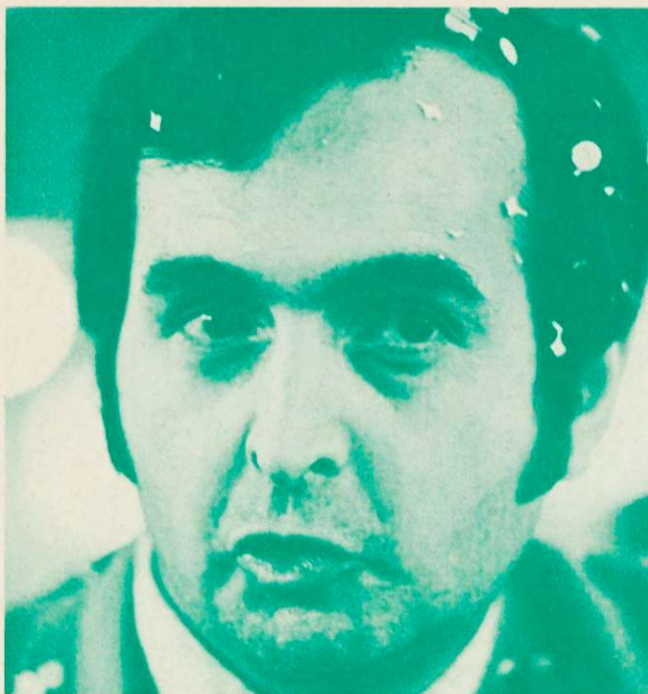
Syndicat des employés municipaux de Port-Alfred, vice-président du conseil central, centre de La Baie.



“Comparé aux précédents, ce Congrès a très bien fonctionné. Il y avait beaucoup de jeunes. Dans mon atelier, la moitié des participants assistaient à un Congrès pour la première fois. Je crois que le Saguenay-Lac St-Jean va retrouver bientôt la place qui lui revient dans le syndicalisme.”

## LOUIS CHAMPAGNE

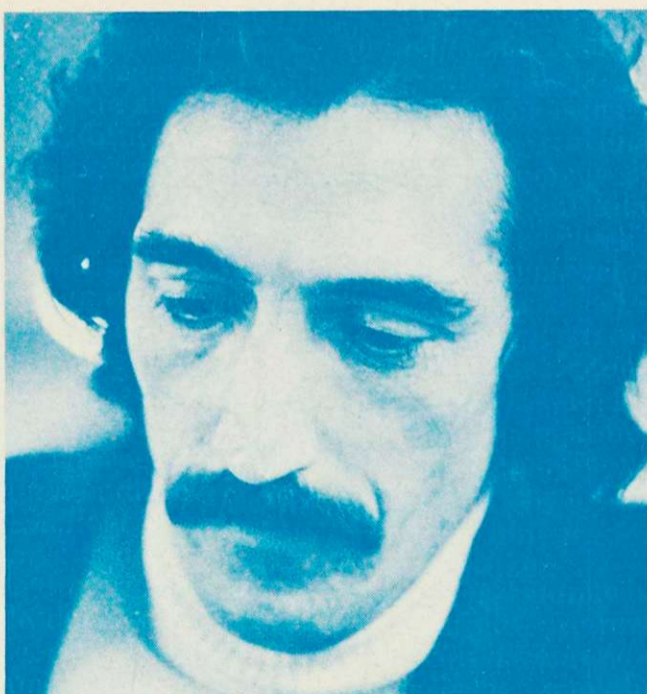
Président du syndicat de CKRS radio-tv, vice-président du conseil central, centre de Jonquière-Arvida-Kénogami.



“Un Congrès c'est difficile à passer. C'est long 3 jours de discussion. Mais le Congrès a été excellent. Le plus important a été la décision de créer des comités de formation-action parce que c'est l'information et l'éducation qui manquent aux syndiqués.”

## GILLES COTE

Président du syndicat des employés de magasins de Chicoutimi, vice-président du conseil central, centre de Chicoutimi.



“Le vice-président doit être l'intermédiaire entre le conseil central et les syndicats de son secteur. Tout le Congrès a porté sur la formation d'une équipe et sur les actions à faire pour vaincre. Il faut maintenant passer à l'action.”

## PAUL-ARTHUR TREMBLAY

Vice-président du syndicat des employés de l'Hôtel-Dieu de Dolbeau, vice-président du conseil central, centre de Dolbeau.



“Un vice-président doit être une source d'information pour tous les membres. Le point marquant du Congrès c'est qu'on a pris conscience de la force de la CSN et qu'on est capable de s'équiper pour vaincre.”

## DENISE RENAUD

Présidente du syndicat des commis-comptables d'Alma, vice-présidente du conseil central, centre d'Alma.



# UNE ÉQUIPE POUR VAINCRE

“Les problèmes sont nombreux. Il nous faut reprendre un souffle nouveau après les durs coups qu'on a subis. Avec l'emprisonnement des présidents et le bill 89 qui va nous tomber sur la tête, on pourra plus rien faire si on s'équipe pas pour vaincre dans ces luttes. Le conseil central s'est donné comme orientation de libérer non seulement les présidents mais tout le syndicalisme de l'emprise de la petite élite qui est au pouvoir. Pour vaincre, il ne faut pas que cette équipe travaille seule. Nous ne sommes que vos représentants et nous comptons sur la collaboration de tout le monde.”

## - DENISE LEDUC

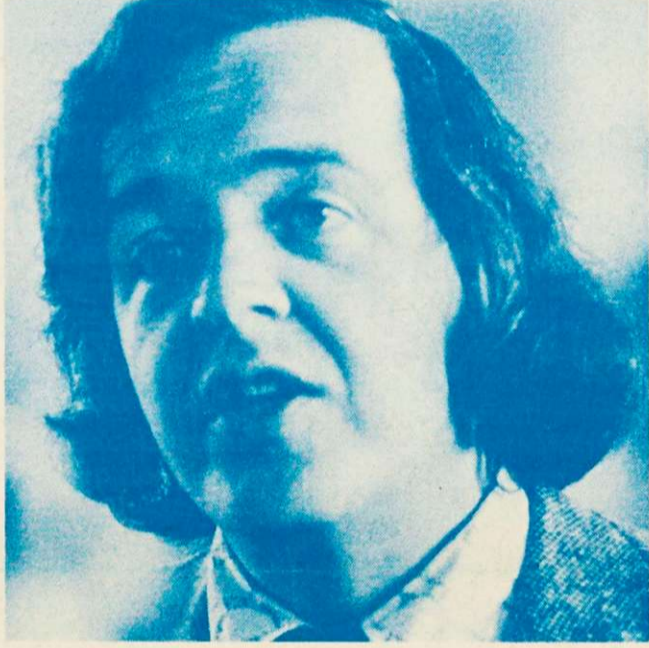
Présidente des infirmières du Saguenay Lac St-Jean, présidente du conseil central.



Au cours des derniers mois et surtout dans ces trois jours de Congrès, on s'est tout aperçu de l'importance de l'information. Alors il faut que tous les syndiqués jettent un regard sur ce qui s'est fait dans ce Congrès, dès cette semaine. Il y a des décisions importantes qui ont été prises et il faut que tout le monde le sache. C'est comme ça qu'on va se faire respecter, qu'on va s'équiper pour vaincre.”

## - JEAN-PAUL BERTHIAUME

Vice-président du syndicat de CKRS radio-tv, secrétaire du conseil central.



“Le gros problème dans le mouvement syndical, c'est pas compliqué, c'est que les officiers font pas leur travail. C'est là-dessus qu'a porté notre rapport et il a été accepté à l'unanimité. J'espère que les officiers comprennent la portée de cette acceptation.”

## - JEAN-MARIE OUELLET

Conseiller technique permanent au conseil central.



“La tâche la plus importante du conseil central pour les mois à venir c'est que les officiers prennent véritablement leurs responsabilités et mettent la main à la pâte. Ils doivent se mêler aux problèmes des gens et travailler à l'éducation par les comités de formation-action.”

## - CLEMENT DUFOUR

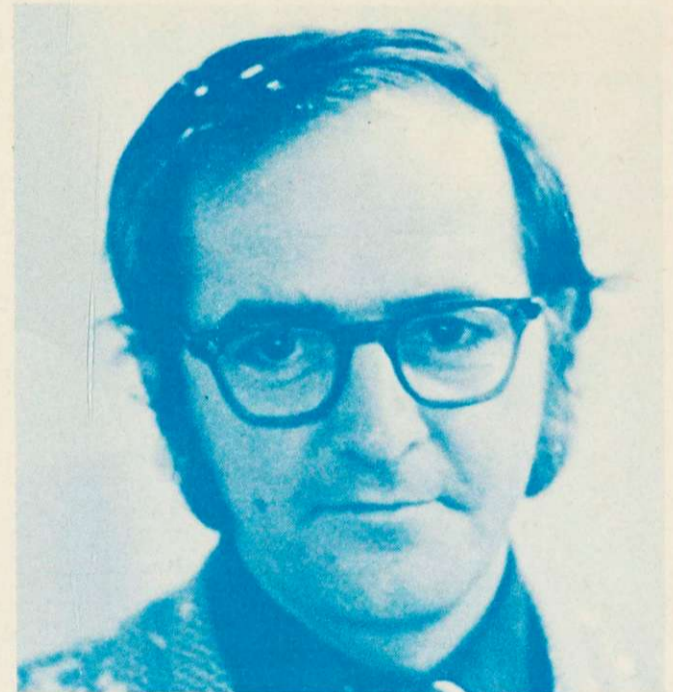
Permanent organisateur CSN au conseil central.



“On ne peut pas séparer l'éducation de l'action. En faisant de l'action d'une façon consciente, on se forme. C'est pour ça que dans la CSN régionale, on va regrouper les comités d'éducation et les comités d'action politique en un seul comité de formation-action. Il va y en avoir un dans chacun de nos 108 syndicats.”

## - GERARD TALBOT

Permanent responsable de l'éducation au conseil central.



“Lorsqu'on a fait le budget, c'était en fonction du programme du conseil central. L'augmentation de \$0.10 par mois c'est surtout pour faire marcher le programme d'éducation. Si on veut s'équiper pour vaincre, il faut trouver de l'argent. Quand une entreprise capitaliste veut faire une bataille, elle met la piastre. Si nous autres on veut faire des batailles, il faut avoir les moyens financiers de les mener jusqu'au bout et de les gagner.”

## - ROLAND ROBERGE

Syndicat des travailleurs des pâtes et papiers de Port-Alfred, trésorier du conseil central depuis septembre 1972, réélu au Congrès.



# IL FAUT SE BATTRE POUR SE FAIRE RESPECTER



Le mouvement syndical est en prison parce qu'il a voulu négocier une convention collective de travail par les moyens ordinaires prévus pour le droit du travail québécois.

N'êtes-vous pas tannés d'être considérés comme des serviteurs et de respecter les boss c'est-à-dire le pouvoir économique. Le rapport Fantus démontre que l'impérialisme américain conduit le gouvernement québécois. Le gouvernement, marionnette des financiers a entrepris une grande offensive contre la classe ouvrière et ses organisations. Plusieurs travailleurs depuis quelque temps ont été et sont encore en prison et paient des amendes pour avoir défendu leurs droits. De multiples injonctions briment les actions légales des travailleurs luttant contre l'exploitation. CKRS-TV en est un exemple. Les juges qui ont condamné les présidents et les travailleurs sont tous d'anciens politiciens ou des hommes qui ont servi un parti politique. Nous ne nous gênons pas pour dire que la collusion est évidente entre la magistrature et les politiciens téléguidés par les financiers et les industriels. Au dernier congrès de la CSN, nous avons demandé la démission, la mise au rancart de tous les juges qui ont touché à la politique, il n'en resterait pas beaucoup si cette demande était agréée mais au moins le peuple n'aurait plus la certi-

tude que la justice chez nous porte très mal son nom et que bien souvent elle est tout le contraire. Lorsque nous demandons que des salariés ne soient plus payés uniquement en vertu de l'offre et de la demande, en vertu de la notion de profit mais qu'ils soient payés un peu plus en fonction des besoins des individus et des familles, nous changeons la hiérarchie des valeurs. Mais tous les syndicalistes, militants, doivent être prêts à livrer ce genre de lutte, de combat et s'il faut faire de la prison pour faire respecter des êtres humains, faisons de la prison.

Jamais les peines imposées aux compagnies, aux employeurs n'ont été aussi importantes comparativement au mouvement syndical.

Le mouvement syndical est emprisonné pour avoir voulu mettre fin à la domination du Québec par un petit nombre de bourgeois qui, réunis en cénacle, à l'assemblée nationale ou ailleurs, tentent de maintenir leur emprise économique sur toute la société.

Ceux qui croient encore à la démocratie, à la liberté des hommes, ceux qui ne sont pas trop corrompus dans le système, ne peuvent que réagir et se battre pour qu'enfin les travailleurs soient respectés.



— Claude Girard

vice-président national de la CSN.